



Le : 17 JAN. 2025

## ARRÊT DU RÉSEAU CUIVRE

Madame, Monsieur,

Sous l'impulsion du Plan France Très Haut Débit porté par l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, avec l'appui de financements nationaux et européens, ont fait de la fibre optique l'infrastructure fixe de référence partout sur le territoire.

Dans ce contexte, pour des raisons d'efficacité, de coûts, et d'impact sur l'environnement liés à l'entretien et au maintien de deux infrastructures fixes en parallèle, l'opérateur d'infrastructure propriétaire du réseau cuivre a annoncé fin 2019, sa volonté de fermer progressivement ce réseau.

Ainsi, au plus tard **le 31 janvier 2028**, ce sont tous les accès internet DSL et/ou les services de téléphonie fixe avec prise en T encore actifs sur ce réseau qui seront définitivement coupés sur notre commune.

Si vous n'avez pas déjà migré vers le réseau fibre déployé, vous êtes concernés, que vous soyez un particulier, un service public, une association, un professionnel ou une entreprise.

Afin de continuer à bénéficier de vos services (téléphonie fixe, Internet, TV, autres usages spécifiques...) sur ce réseau plus moderne, je vous invite, si cela n'est pas déjà fait, à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de tout autre opérateur télécom de votre choix. Sachez que vous pouvez choisir un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe, il n'est en effet pas obligatoire de s'abonner à Internet et/ou à la télévision en ligne. Vous pouvez donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Pour répondre à vos interrogations, la Fédération Française des Télécoms a mis à disposition sur son site Internet une plaquette pédagogique, une infographie, des articles explicatifs ainsi qu'une foire aux questions : <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

Je vous invite également à la plus grande vigilance sur des démarchages commerciaux abusifs. Si vous avez connaissance de pratiques suspectes, n'hésitez pas à les signaler à la mairie.

Je vous prie d'agréer, Madame / Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

  
Madame le Maire,  
Hélène DENIEAULT.



# ÉCOSYSTÈME DES ACTEURS INTERVENANT DANS LE PROCESSUS DE FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

## Acteurs et rôles

### La Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms)

Elle porte une communication neutre et sectorielle pour accompagner tous les acteurs dans le cadre de la fermeture du réseau cuivre.

### L'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse assure la régulation du secteur des télécommunications au nom de l'État. Elle définit le cadre réglementaire et contribue au dialogue entre toutes les parties prenantes pour le bon déroulement du projet.

### Les opérateurs d'infrastructure fibre

Ils construisent le réseau fibre et, à ce titre, sont garants du déploiement de la fibre sur les territoires dont ils ont la charge.

### Orange, opérateur du réseau cuivre

En tant que propriétaire du réseau cuivre, Orange est en charge de l'arrêt de ce réseau, en lien avec tous les autres acteurs concernés et dans le cadre réglementaire défini par l'Arcep.

### Les collectivités locales

Partenaires incontournables de la vie du réseau en France, elles accompagnent les opérateurs dans l'installation de leurs réseaux au quotidien. Elles accompagnent également leurs administrés via une communication pédagogique et de proximité pour donner du sens au projet d'arrêt du cuivre et les orienter vers les démarches à effectuer.

### Les opérateurs commerciaux

Ils informent tous leurs clients et les accompagnent vers les offres de substitution les plus adaptées à leurs besoins sur la période d'arrêt du cuivre.

### Les clients

Particuliers comme professionnels, ils sont les utilisateurs de ce réseau cuivre et doivent faire évoluer leur offre commerciale pour continuer à bénéficier des services de télécommunication (téléphonie, internet, tv...). Ils peuvent contacter par anticipation leur opérateur télécom (ou l'opérateur de leur choix) et/ou seront contactés par ce dernier au moment venu.

### Autres organismes

Tout organisme privé ou public susceptible d'informer et d'accompagner les habitants dans cette transition (associations de consommateurs, associations d'élus, services publics, Préfectures, associations de commerçants, etc.)